

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE L'ETRAT DU MERCREDI 27 MAI 2020

L'an deux mil vingt,

Le 27 mai 2020,

Le Conseil municipal de la Commune de l'Etrat dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur MORAND Yves, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 22 mai 2020.

ETAIENT PRESENTS : MM, MMES MORAND Yves, HEYRAUD Christine, GUILLAUMOND Eric, FAYET Christine, IMBERT Frédéric, RAY Séverine, GIRE Guy, GONON Michel, BLANC Yves, VINCENT Françoise, GUILLAUME Marie, MALVOLTI Martine, TOURAINÉ Isabelle, GLENZ Jean-François, VAGANAY Jérôme, GARCIN Jean-Denis, PALUSCI Valérie, ZANOQUERA Edwigez, VERIN Marie-Pierre, AULAGNE Yvan, EICHENBERGER Cédric, CIZERON Claire.

ABSENTS AVEC EXCUSES : EL OUASSMI Abdellah

EL OUASSMI Abdellah a donné pouvoir à Yves MORAND.

Nombre de Conseillers en exercice : 23.

Présents : 22    Votants : 23

Madame CIZERON Claire a été élue secrétaire de séance.

## N° 2020-05-01 : ELECTION DU MAIRE

(voir feuille de proclamation des résultats)

## N° 2020-05-02 : DETERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS

Vu l'article L. 2122-2 du code général des collectivités territoriales permettant aux conseils municipaux de déterminer librement le nombre des adjoints au maire sans que ce nombre puisse excéder 30 % de l'effectif légal du conseil municipal,

Considérant que l'effectif légal du conseil municipal de l'Etrat est de 23, le nombre des adjoints au maire ne peut dépasser 6.

Vu la proposition de Monsieur le Maire de créer 5 postes d'adjoints au maire,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

Par 23 voix pour, 0 voix contre, 0 abstentions,

**DÉCIDE** de créer 5 postes d'adjoints au maire.

## N° 2020-05-03 : ELECTIONS DES ADJOINTS

(voir feuille de proclamation des résultats)

